

NOTE AU CREFOP
AGREMENT ORGANISME FORMATION CHSCT/CSSCT
SAS SI2P GFC

COMITE REGIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION
PROFESSIONNELLE DU 14 JANVIER 2019

Demande en vue du renouvellement de l'agrément en vue d'être habilité à dispenser la formation des représentants du personnel aux CHSCT/CSSCT, conformément à l'article R. 4614-26 du Code du travail, présentée par la SAS **SI2P GFC** sis 47 boulevard de Verdun à ROUEN (76000).

I - ORGANISME

SAS SI2P GFC

N° Siret (du siège) : **435 370 564 00062**

N° d'organisme de formation (du siège) : **52490179949**

Code NAF : **8559A - formation continue d'adultes**

Adresse : **47 boulevard de Verdun**
76000 ROUEN

Dirigeant : **M. Eric DE FOLLEVILLE**

II – PROGRAMMES ET FORMATEUR

La SAS SI2P GFC est un organisme de formation dans les domaines de la sécurité incendie, la santé au travail, le levage et la manutention. Elle relève du réseau SI2P réparti en agences sur tout le territoire (Centre Ouest, Nord/Normandie, Grand Est et Ile de France).

La formation envisagée est organisée en 4 séquences pédagogiques :

- formation initiale (entreprises de moins de 300 salariés)
- renouvellement (entreprises de moins de 300 salariés)
- formation initiale (entreprises de plus de 300 salariés)
- renouvellement (entreprises de plus de 300 salariés)

Ces programmes incluent des exercices pratiques (analyse d'accidents du travail, arbre des causes, étude de poste, jeux de rôle etc.) prioritairement réalisés sur site.

Un support sous forme de clé USB est distribué aux participants ainsi que les supports de formation et la brochure INRS ED 833« *Face aux accidents* ». Les formations sont assurées au moyens d'outils modernes (multimédia, etc.)

SI2P GFC souhaite que lui soit délivré l'agrément pour :

- M. Jérôme PEZZUTTO, ancien marin pompier, titulaire d'un DUT hygiène, sécurité, environnement
- Mme Joanne KAUFMANN, intervenante en prévention des risques professionnels, formatrice en levage et sauvetage/secourisme du travail
- M. Laurent PETIT, formateur incendie
- M. Maxime LADIRAY, technicien vérificateur en matériel de sécurité incendie, formateur en sauvetage/secourisme du travail
- M. William CRANO, ancien sapeur-pompier de Paris, moniteur en sauvetage/secourisme du travail et gestes et postures
- M. Bastien MOIROUD, ancien responsable d'une équipe incendie d'un centre hospitalier, formateur en sauvetage/secourisme du travail

A noter qu'un agrément en vue d'assurer la formation des membres des CHSCT/CSSCT a été accordé en Auvergne-/Rhône-Alpes et en Ile de France en 2018.

Le bilan de l'activité de formation réalisée en 2017 n'appelle pas d'observations particulières.

III – AVIS DU DIRECTEUR REGIONAL DES ENTREPRISES, DE LA CONSOMMATION, DE LA CONCURRENCE, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

L'instruction du dossier présenté a permis de mettre en évidence :

- la capacité de l'organisme à structurer une offre de formation santé/sécurité ;
- la pertinence des supports proposés ;
 - la volonté réelle de l'organisme d'adapter ses programmes aux attentes des participants et de l'administration ;
 - la compétence des formateurs pressentis.

Pour ces motifs, le DIRECCTE émet un **avis favorable** à la présente demande de renouvellement de l'agrément de la SAS SI2P GFC en vue d'être habilité à dispenser la formation des représentants du personnel aux CHSCT/CSSCT.

**NOTE AU CREFOP
AGREMENT ORGANISME FORMATION CHSCT/CSSCT
SARL 2C CONSEIL**

COMITE REGIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION
PROFESSIONNELLE DU 14 JANVIER 2019

Demande en vue d'une inscription sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation économique des représentants du personnel au comité social et économique conformément à l'article R. 2315-8 du Code du travail, présentée par la **SARL 2C CONSEIL ET PREVENTION** sise 324 avenue Jean de la Varenne à BOIS GUILLAUME (76230)

I - ORGANISME

SARL 2C CONSEIL ET PREVENTION

N° Siret (du siège) : **831 077 623 00013**

N° d'organisme de formation (du siège) : **28 76 05 636 76**

Code NAF : **8559A - formation continue d'adultes**

Adresse : **324 avenue Jean de la Varenne
76230BOIS GUILLAUME**

Gérant : **M. Christophe CALLE**

La SARL 2C CONSEIL ET PREVENTION a fait l'objet d'un agrément en vue de dispenser la formation des représentants du personnel des CHSCT et CSSCT, après avis du CREFOP du 16 avril 2018.

Cet organisme souhaite se positionner sur la formation économique des membres du comité social et économique par l'intermédiaire de deux de ses formateurs : M. Christophe CALLE et Mme Florence RINJONNEAU.

II – PROGRAMMES ET FORMATEURS

Le programme de formation qui s'étale sur 2 jours, comprend des apports théoriques (nouveau paysage dessiné par l'instance unique, fonctionnement du comité, moyens, missions, statut du salarié protégé) selon une méthode participative, sous forme de QCM notamment. Les formations sont assurées au moyen de diaporamas et d'exposés.

Un support sous forme de clé USB est distribué aux participants.

Agé de 54 ans, M. CALLE bénéficie d'une solide expérience en matière de relations sociales et de négociation. Ancien DRH, il a fait l'essentiel de sa carrière au sein de la MATMUT et de

la Mutualité française. Il a par ailleurs été formateur en droit social au CESI de Rouen et auprès de l'Institut d'Etudes Supérieures de Normandie.

Mme RINJONNEAU a quant à elle, exercé en qualité de comptable, contrôleur de gestion et, depuis 2011, de consultante et formatrice en gestion d'entreprise.

III – AVIS DU DIRECTEUR REGIONAL DES ENTREPRISES, DE LA CONSOMMATION, DE LA CONCURRENCE, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

L'instruction du dossier présenté a permis de mettre en évidence :

- la capacité du demandeur à structurer une offre de formation ;
- la pertinence du programme proposé ;
- la volonté réelle d'adapter les programmes aux attentes des participants et de l'administration ;
- la compétence des formateurs tirée de leurs expériences professionnelles

Le DIRECCTE émet un **avis favorable** à l'inscription de la **SARL 2C CONSEIL** sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation économique des membres du comité social et économique.

NOTE AU CREFOP
AGREMENT ORGANISME FORMATION CSE
Groupe ISF

COMITE REGIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION
PROFESSIONNELLE DU 14 JANVIER 2019

Demande en vue d'une inscription sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation économique des représentants du personnel au comité social et économique conformément à l'article R. 2315-8 du Code du travail, présentée par la **Groupe ISF** sise Pôle universitaire d'Alençon à Damigny (61250)

I - ORGANISME

Groupe ISF (association loi 1901)

N° Siret (du siège) : **452 155 278 00024**

N° d'organisme de formation (du siège) : **25 61 000 94 51**

Code NAF : **8559B - formation continue d'adultes**

Adresse : **Pôle universitaire d'Alençon**
61250 DAMIGNY

Responsable de l'établissement : **M. Didier DROLON**

II – PROGRAMMES ET FORMATEUR

Groupe ISF est un organisme interprofessionnel associatif fédérant plusieurs associations de formation continue présentes à Alençon, Flers, L'Aigle, Mortagne et Argentan.

Groupe ISF compte 76 salariés (ETP).

Cet organisme, qui dispose déjà de l'agrément lui permettant d'assurer la formation des membres des CHSCT, souhaite se positionner sur la formation économique des représentants du personnel au comité social et économique par l'intermédiaire de ses formateurs : MM. Yannick MEYNENT, Marc CHAUVIGNÉ et David SIMON.

Les programmes de formation sont distincts selon l'effectif de l'entreprise (5 jours pour les entreprises de plus de 300 salariés, 3 jours pour les entreprises de moins de 300 salariés) et prévoient des apports théoriques (missions, moyens de l'institution) et des études de cas et des mises en situation portant, notamment, sur la prévention des TMS, des RPS

Les formations peuvent être réalisées sur site ou au sein des différentes agences de l'organisme dans l'Orne.

Elles sont assurées au moyen d'outils dédiés (supports papier, vidéoprojecteur, lecteur DVD).

III – AVIS DU DIRECTEUR REGIONAL DES ENTREPRISES, DE LA CONSOMMATION, DE LA CONCURRENCE, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Si l'instruction du dossier présenté a permis de mettre en évidence la pertinence du déroulement des formations envisagées, elle n'autorise cependant pas d'émettre un avis favorable au regard de la compétence des formateurs pressentis.

En effet, les 3 formateurs présentant un profil, tiré de leur expérience, constitué exclusivement des compétences en matière de santé/sécurité et prévention des risques professionnels.

- M. MEYNENT est consultant et ancien enseignant en sécurité/logistique/Supply chain
- M. CHAUVIGNÉ est formateur-intervenant en Supply chain-logistique/levage et comptabilité
- M. SIMON est consultant en management RH et management à la sécurité

Pour ce motif, le DIRECCTE émet un **avis défavorable** à l'inscription de GROUPE ISF sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation économique des représentants du personnel au comité social et économique.

NOTE AU CREFOP
AGREMENT ORGANISME FORMATION CHSCT/CSSCT
SAS ESPACE PROJET

COMITE REGIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION
PROFESSIONNELLE DU 14 JANVIER 2019

Demande en vue d'une inscription sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel aux membres du CHSCT/CSSCT conformément à l'article R. 4614-26 du Code du travail, présentée par la **SAS ESPACE PROJET** sise 45, avenue Foch à LE HAVRE (76600).

I - ORGANISME

SAS ESPACE PROJET

N° Siret (du siège) : **452 155 278 00024**

N° d'organisme de formation (du siège) : **23 76 036 19 76**

Code NAF : **8559A - formation continue d'adultes**

Adresse : **45 avenue Foch**
76600 LE HAVRE

Président : **M. Michel LE BELLEGO**

II – PROGRAMMES ET FORMATEUR

La SAS ESPACE PROJET est un organisme de formation spécialisé dans l'enseignement des langues et la bureautique, principalement à destination des entreprises de services, des transports et de l'industrie chimique. Il a fait l'objet, le 16 avril 2018, d'un agrément en vue de dispenser la formation économique des représentants du personnel du comité social et économique, après avis rendu par le CREFOP.

Cet organisme souhaite se positionner sur la formation des membres des CHSCT résiduels et des CSSCT par l'intermédiaire de son formateur spécialisé en matière de relations sociales et de prévention des risques psycho sociaux.

Les programmes de formation sont distincts selon l'effectif de l'entreprise (5 jours pour les entreprises de plus de 300 salariés, 3 jours pour les entreprises de moins de 300 salariés) et incluent des apports théoriques (missions, moyens de l'institution) et des exercices pratiques portant, notamment, sur la prévention des TMS, des RPS réalisés sur site ou au sein de l'organisme.

Les formations sont assurées au moyen d'outils dédiés (supports papier, vidéoprojecteur, lecteur DVD).

III – AVIS DU DIRECTEUR REGIONAL DES ENTREPRISES, DE LA CONSOMMATION, DE LA CONCURRENCE, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

L'instruction du dossier présenté a permis de mettre en évidence :

- la capacité de l'organisme à structurer une offre de formation en matière de santé/sécurité ;
 - la pertinence du déroulement des formations envisagées ;
 - la volonté réelle de l'organisme d'adapter ses programmes aux attentes des participants et de l'administration ;
 - la compétence du formateur, ancien représentant du personnel puis président d'un cabinet conseil en matière de prévention des risques psychosociaux.

Pour ces motifs, le DIRECCTE émet un **avis favorable** à l'inscription de la SAS ESPACE PROJET sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel au CHSCT et à la CSSCT pour le formateur ci-après désigné : **Yannick DENAMUR**.